



NOYADE -AN 5

Extrait des minutes du Greffe de la Justice de paix du Canton de Gyé-sur-Seine **le trois Vendémiaire an Cinq** de la République française et Indivisible, Nous Jean Baptiste PRODHON Juge de paix et officier de police judiciaire du Canton de Gyé-sur-Seine, Sur la vit à Nous donné qu'il Existe un Cadavre Sur le Bord de la Rivière de Seine et qui a été tiré de la dite Rivière et déposé Dans un Pré appartenant à la Citoyenne Veuve Guyot Devillier Situé Sur le finage de Neuville Lieu dit la Noûs du moslin,

Nous sommes transporté sur ledit pré assisté du Citoyen Philippe Piollot et Claude Joffroy propriétaire et Notable de la Commune du dit Gyé que Nous fait appeler à cet Effet ou étant arrivé y avons trouvé le Cadavre en question et après avoir Examiné

nous avons Remarqué que est un garçon âgé d'Environ quatorze ans vêtu d'une chemise et d'un Gillet dans les poches duquel il ne Sest Rien trouvé et ayant aussy fait appeler un Chirurgien

est comparu Le Citoyen Jouot officier de Santé demeurant à Neuville Lequel ayant fait l'Examin dudit Cadavre Nous à Raporté qu'il n'avoit aucune Blessures,

Et au même Instant est aussy comparu Genvieve Prunier femme de Pierre pêcheux demeurant à Vaudron Laquelle Nous à dit quelle Reconnoissois ledit cadavre pour être celui d'augustin pêcheux son fils quelle avoit Loué au Citoyen Jacques Chatron propriétaire audit Neuville Pour Garder Ses Bestiaux et qui étoit noyé dans le cour de la Journée en voulant passé la rivière, quelle Reclame pour le faire Inumer ce que nous luy avons octroyer

dont et de tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès verbal en présence desdit Notable Officier de Santé et la reclamante qui ont Signé avec nous à l'exception de la dite Prunier qui a déclaré ne le savoir faire de ce inquisite.

Signé en fin : P Piollot, Joffroy, Jouot et Prodhon avec parafle

Cejourd'huy quatre Vendémiaire an Cinq de la République française et Indivisible heure de Cinq après Midy, Nous Pierre Mentrrier Membre du Conseil Général de la commune de Neuville sur Seine département de l'Aube élu pour recevoir les actes de naissances mariages et décès a été cejourd'huy en ladite commune heure susdite Inumé le cadavre dénommé au procès verbal cydessus et en tête des présente en présence de citoyen Jacques Chatron et Pierre François tout deux propriétaires audit Neuville qui ont signé avec nous les dit jour et an que dessus.

S : P François, J Chatron

Relevé par Elisabeth HUÉBER

Sources : Archives départementales de l'Aube/généalogie/Neuville-sur-Seine/pages 54 et 55



L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DE 1832

La première pandémie de choléra en France fut de 1817 à 1823. La deuxième commença au printemps 1832, après la Russie en 1828, puis la Pologne, l'Allemagne, la Hongrie en 1831, et Londres début 1832.

Troyes fut touchée par cette épidémie qui entraîna le décès de 826 habitants en quelques mois.

Du 01 juin au 10 juillet 1832, le choléra apparut à Neuville-sur-Seine, emportant de nombreux habitants de tous âges. La cause des décès fut tellement traumatisante, qu'elle fut indiquée dans la marge des actes. En 1832, 68 Neuvilleois « rendirent leur âme à Dieu », comme il était dit un siècle plus tôt, dont 44 décédés du choléra.

no 6
Jeanne
Cinget
choléra

Lequel est fait avec toute simplicité le 10 juillet 1832
heure de matin par devant nous Jacques son frère mais
officier de l'état civil de la commune de Neuville-sur-Seine Canton
de l'arrondissement de Laon sont comparus Jean Baptiste
Fajolot âgé de trente trois ans vigneron Genre de la
différence de ces hommes et Pierre Jean Cinget âgé de soixante
un ans aussi vigneron son loal in Germain tout deux demeurant
au dit Neuville lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui à une
heure de matin Jeanne Cinget âgée de soixante huit ans veuve
au dit Neuville et domiciliée Marie à son gendre son Epoux
fille de Mathieu Cinget et de Marie Anne Ricard se sont
vues tous deux s'assis au dit Neuville Est d'icelle ledit
pour le dit à une heure de matin Rue fauve
en la maison de son Epoux les déclarations ont été faites
le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Marcus
Cinget JBS Lugoio

- 01 juin 1832 MARCELAT Marie Anne 68 ans
- 07 juin 1832 NORMAND Virginie Eloïse 2 mois ½
- 10 juin 1832 BOISSEAU Françoise 48 ans
- 11 juin 1832 SONNET Edme 52 ans vigneron
- 11 juin 1832 PICQUENET Jacques 38 ans cantonnier
- 11 juin 1832 IZAMBERT Edme Valentin 27 ans
- 12 juin 1832 HÉRARD Pierre Charles Auguste 33 ans
- 12 juin 1832 VIREY Marie Joséphine 2 mois
- 13 juin 1832 RICHOT Paul Jean-Baptiste Michel 44 ans vigneron
- 13 juin 1832 OLIVIER Claude 52 ans laboureur
- 14 juin 1832 PIQUENET Hyrénée Elisabeth 5 ans
- 15 juin 1832 COQUARD Jeanne 65 ans
- 15 juin 1832 RABEL Edmée 67 ans
- 16 juin 1832 GUYOT Marie Jeanne 37 ans
- 16 juin 1832 PRIÉ Jean-Baptiste 18 ans
- 17 juin 1832 CHEVRY Bernard 36 ans
- 18 juin 1832 PRUNIER Pierre 46 ans
- 19 juin 1832 PERRIN Pierre Nicolas 5 ans
- 19 juin 1832 ARSON Marguerite 72 ans

20 juin 1832 GUYOT Pierre Jean-Baptiste 17 ans
21 juin 1832 VILLAIN Marie Jeanne 37 ans
21 juin 1832 VILLAIN Thérèse 46 ans
21 juin 1832 COQUARD Marie Anne Nicole 49 ans
22 juin 1832 MARTINOT Pierre Louis 56 ans vigneron
22 juin 1832 GUYOT Marie Angélique 58 ans
22 juin 1832 MARTINOT Adèle Ursule 10 mois
24 juin 1832 PLANSON Nicolas 58 ans pâtre
25 juin 1832 DANIEL Pierre 57 ans
26 juin 1832 LANGUET Marie Nicolle 60 ans couturière
26 juin 1832 DUBAN Marie Antoinette 40 ans
26 juin 1832 DANIEL Marguerite 58 ans
26 juin 1832 BOISSEAU Claude Nicolas 58 ans vigneron
26 juin 1832 LARPENTEUR Jeanne 67 ans
27 juin 1832 CHARTON Marie Jeanne 47 ans
27 juin 1832 LOCHEY Claude Joseph 29 ans
28 juin 1832 DANIEL Jean-Baptiste 55 ans laboureur
01 juillet 1832 LOCHEY Pierre Jean-Baptiste 33 ans
02 juillet 1832 PRUNIER Marie 57 ans
03 juillet 1832 LOCHEY Marie Madeleine 75 ans
04 juillet 1832 GRUET Claude Pierre Nicolas 37 ans vigneron
05 juillet 1832 CHARVOT Jean 56 ans vigneron
06 juillet 1832 CINGET Jeanne 68 ans
08 juillet 1832 COTTON Désiré 7 ans ½
10 juillet 1832 CARREAU Auguste 2 mois

Signalé par Nadine TRAMCOURT

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Archives départementales de l'Aube/généalogie/Neuville-sur-Seine/pages 211 à 225